

DERNIER RAPPEL

Derniers Délais de Dépôt des Dossiers de Réinscription en Doctorat (2025-2026)

Chers Doctorants,

Dans le cadre de la réinscription en Doctorat pour l'année universitaire 2025-2026, il est rappelé aux doctorants inscrits en thèse qui n'ont pas encore déposé leurs dossiers de réinscription (format papier) que de nouvelles dates limites pour le dépôt ont été établies.

Veuillez **respecter impérativement** les dates et lieu suivants :

- Dates Limites : Les 12, 13 et 14 octobre 2025
- Lieu de Dépôt : Guichet n°5 (CEDOC)

Les pièces demandées pour la constitution de votre dossier sont les suivantes :

- Reçu de réinscription
- Rapport d'avancement
- Demande de dérogation (obligatoire à partir de la 4^{ème} réinscription)
- Attestation de non-travail (uniquement pour les doctorants boursiers)

Nous vous remercions de bien vouloir respecter scrupuleusement ces délais.

Nota béni : Il est demandé aux doctorants qui ont encore éprouvé des difficultés techniques d'accès à la plateforme UMI d'annexer une demande manuscrite explicative à leur dossier de réinscription